

Compte rendu

Ouvrage recensé :

MACFARLANE, John. *Ernest Lapointe and Quebec's Influence on Canadian Foreign Policy*.
Toronto, University of Toronto Press, 1999, 270 p.

par Martin Paquet

Études internationales, vol. 31, n° 4, 2000, p. 792-795.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/704239ar>

DOI: 10.7202/704239ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

islamiques (*Chora*), une forme de démocratie directe, certes méprisée par les régimes autoritaires imposés aux pays dits musulmans.

Le problème du chapitre 4, « La Jordanie et la « paix du roi », réside dans le fait que la paix reste justement conclue entre le roi et Israël. Il n'y a pas de paix entre les peuples d'où son côté artificiel et la difficulté de l'instaurer. « Paix des braves » n'est pas devenue celle des faibles ! Les chapitres suivants sont consacrés à la stratégie de l'Arabie saoudite, des pays arabes du golfe Persique et de l'Égypte, aux relations d'Israël avec la Turquie et l'Iran, et à l'évolution de la stratégie russe. Les auteurs analysent la fin du mythe sur l'unité arabe et l'émergence des particularismes. Dans la conclusion, à l'instar d'une partie importante du livre, les auteurs remplacent la situation au Moyen-Orient par leur propre impression. Ce passage illustre cette compréhension : « Le monde arabe a reconnu que les Israéliens avaient fait le choix d'une intégration dans la région. » (p. 215) Or, toutes les déclarations de la Ligue des États arabes dénoncent la volonté agressive d'Israël de chercher à s'imposer comme puissance hégémonique aux Arabes et le mépris de ce pays à l'endroit de ses voisins. Les auteurs se contredisent immédiatement dans la phrase qui suit la reconnaissance arabe du choix israélien : « Les rapports de force sur le plan militaire ont aujourd'hui triomphé. » Les auteurs doivent savoir qu'Israël ne peut pas s'imposer éternellement par la force aux Arabes. Une telle relation n'est pas saine et pourrait représenter l'ingrédient explosif nécessaire à une confrontation. *L'Intifada* ainsi que le refus d'Israël par les masses arabes et

une partie de la communauté musulmane découlent justement de cette imposition par la force.

H. HASSAN-YARI

*Collège militaire royal
Kingston, Canada*

CANADA

Ernest Lapointe and Quebec's Influence on Canadian Foreign Policy.

*MACFARLANE, John. Toronto, University
of Toronto Press, 1999, 270 p.*

Dans quelle mesure un seul acteur politique peut-il influencer sur les prises de décision d'un appareil gouvernemental, notamment en matière de relations extérieures ? C'est à cette question que s'intéresse l'historien John MacFarlane en se penchant sur les rapports entre le premier ministre canadien William Lyon Mackenzie King et son lieutenant canadien-français Ernest Lapointe.

Ministre de la Marine et des Pêcheries au cours du premier mandat de W. L. Mackenzie King, puis ministre de la Justice sous les gouvernements libéraux subséquents jusqu'à son décès en 1941, E. Lapointe fut un cacique important des troupes libérales, entre autres par son habileté à se présenter comme le porte-parole du Canada français. À la suite de la Crise de la Conscription de 1917, une grande partie de l'électorat canadien-français rejette les Conservateurs, jugés inféodés à une conception de l'impérialisme de plus en plus obsoleète. Sous la houlette d'E. Lapointe, récupérant à son profit l'héritage de sir Wilfrid Laurier, les libéraux fédéraux sauront bénéficier de ce rejet,

récoltant la majorité des sièges au Canada français dans l'entre-deux-guerres. En contrepartie, détenant une position stratégique au sein du cabinet fédéral, usant de son important capital symbolique, le ministre et député de Québec-Est s'ingénie auprès de décideurs comme le premier ministre W. L. Mackenzie King, à promouvoir des options politiques populaires parmi l'électorat de sa communauté.

John MacFarlane étudie tout particulièrement l'action de l'entrepreneur politique Ernest Lapointe en matière de relations extérieures. Dans ce domaine, ce dernier a joué un rôle non négligeable à une période où le dominion du Canada acquiert son autonomie à l'endroit du Royaume-Uni et où l'appareil gouvernemental canadien se dote progressivement d'une politique étrangère. Suivant l'élaboration de ces politiques, la présentation de l'influence d'E. Lapointe dans leur détermination emprunte un cheminement chronologique, cheminement pertinent pour la compréhension de l'évolution de cette même influence. À travers 17 décisions prises par le cabinet fédéral, du traité du Flétan en 1926 (pp. 51-54) à la crise éthiopienne de 1935 (pp. 94-102), de la Conférence impériale de 1937 (pp. 107-113) à la polémique de 1939-40 sur l'éventuelle conscription pour la défense du Canada (pp. 138-158) en passant par les débats autour de la reconnaissance de l'État français de Vichy (pp. 159-183), le lecteur discerne ici les rapports de force oscillant entre alliances et rivalités, conflits et compromis sur lesquels s'élabore le « *Nation-building* » canadien. Encore une fois, il constate aussi l'importance donnée aux facteurs internes – soit la

poursuite jugée nécessaire des relations d'accommodement entre les deux principales communautés au Canada – qui déterminent les politiques extérieures.

Si le lecteur politologue recherche ici une analyse théorique des politiques proposant un modèle à partir duquel il est possible de déduire des éléments explicatifs, il sera déçu, puisque ce n'est pas l'intention de l'auteur. *Ernest Lapointe and Quebec's Influence on Canadian Foreign Policy* ne puise pas à la modélisation de Graham Allison, Robert Owen Keohane, Stephen Krasner, Kim Nossal ou James Rosenau, encore moins à la théorie des jeux. Menée en partie selon les conventions de l'histoire politique empirique, fort prisée dans certains cercles historiographiques de la Grande-Bretagne et du Canada anglophone, l'étude de J. MacFarlane se fonde plutôt sur la vérification de la problématique initiale, la validation de l'hypothèse et l'établissement des faits à partir d'un dépouillement documentaire exhaustif voire exemplaire, d'autant plus que le matériau est en grande partie inédit. L'argumentation repose dès lors principalement sur une narration descriptive insérant des critiques des interprétations issues de l'historiographie.

Quant au cadre théorique sur lequel s'appuie l'analyse, il renvoie à l'usage discret mais efficace des notions d'influence et de ressources, suivant en cela la conceptualisation développée surtout dans les travaux de Vincent Lemieux et de Robert A. Dahl. Ainsi, J. MacFarlane cherche à estimer l'influence d'Ernest Lapointe en identifiant, selon une approche qualitative, la prépondérance de son op-

tion dans le cadre d'une prise de décision impliquant d'autres acteurs, dont W. L. Mackenzie King. Pour ce faire, le cacique s'appuie sur ses ressources, soit son grand ascendant sur les députés libéraux provenant du Québec, ses talents d'orateur, son apparence physique, sa complicité avec W. L. Mackenzie King et ses menaces, maintes fois réitérées, de démission. Ainsi, l'option du ministre domine ou « codomine » nettement sur celle d'un premier ministre plus hésitant, le premier convainquant de gré ou de force le second de la justesse de son point dans la plupart des 17 décisions prises. Son influence sur W. L. Mackenzie King se maintient tant et aussi longtemps que le premier ministre le perçoit comme le meilleur interprète de l'« opinion publique » canadienne-française. Cependant, pour pouvoir se le gagner à ses vues, E. Lapointe doit utiliser des ressources variables selon leur efficacité et la conjoncture politique.

Même s'il souligne l'application de l'auteur, le lecteur historien exprime néanmoins sa réticence au sujet du schématisme de la démonstration, découpée en 11 chapitres. Il s'en dégage une impression de décousu, de décisions prises sans que la mémoire des précédentes influe sur elles. Le lecteur regimbe aussi à propos de l'emploi de certains concepts interprétatifs. Au premier chef, mentionnons la notion galvaudée de « mentalité » reprise plusieurs fois pendant l'argumentation (p. 3 et *passim*). Qu'elle soit monolithique ou non (p. 14), elle relève d'une interprétation culturaliste extrapolant des caractères communs et univoques à un groupe social donné et assumant leur permanence. Quoiqu'elle puisse avoir un

certaine signification dans le cadre d'une analyse structuraliste portant sur une longue durée et en traitant d'un objet d'envergure comme les civilisations occidentale ou chinoise, il est permis de douter de sa dimension heuristique lorsqu'il s'agit des Canadiens anglais ou français sur une période somme toute restreinte. Il en va de même avec la catégorie politique de « Québécois francophones », anachronisme qui ne correspond pas à celle de « Canadiens français », soit l'identification nationale commune à cette époque.

Nonobstant son agacement envers ces types de conceptualisation et de catégorisation, le lecteur historien remarque également le paradoxe des acteurs politiques se présentant comme des instigateurs de stratégies politiques alors que, la plupart du temps, ils réagissent à des conditions qui leur sont imposées ou doivent obéir aux contraintes de l'espace politique. Cet apparent paradoxe tient surtout aux éléments de preuve tirés des sources documentaires, le plus souvent produites par les acteurs eux-mêmes, à l'exemple du célèbre journal intime de W. L. Mackenzie King. Ainsi, dans leurs échanges de correspondance, ces derniers usent de ces simulacres rhétoriques, par exemple en estimant à la hausse leurs capacités. Le cas d'Ernest Lapointe en reste un exemple probant, comme en témoigne la recherche de J. MacFarlane.

En dépit des quelques critiques exprimées, *Ernest Lapointe and Quebec's Influence on Canadian Foreign Policy* demeure une étude honnête, menée avec efficacité, dévoilant à travers l'analyse des interrelations entre Ernest Lapointe et William Lyon Mac-

kenzie King des aspects méconnus de l'histoire des relations extérieures de l'État canadien dans l'entre-deux-guerres. Le lecteur sagace saura en tirer connaissance et profit.

Martin PAQUET

*Département d'histoire et de géographie
Université de Moncton, Canada*

**Transatlantic Partners.
Canadian Approaches to the
European Union.**

POTTER, Evan H. *Montréal/ Kingston,
McGill/ Queen's University Press,
1999, 298 p.*

Ce livre, qui analyse la politique économique canadienne à l'égard de l'Union européenne, est une adaptation d'une thèse de doctorat soutenue à la London School of Economics. Malgré un titre qui pourrait laisser croire que l'on a affaire à une analyse générale portant sur les politiques canadiennes envers l'UE, l'ouvrage se concentre presque uniquement sur le volet économique de cette relation transatlantique. Ainsi, pour Potter, « the primary purpose of this work is to examine both the process and substance of Canada's approach toward the [European] Union » (pp. 1-2).

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Canada a progressivement établi ses relations politiques, économiques et de sécurité avec l'Europe sur les trois « piliers » que sont l'OTAN, la CE/UE et la CSCE/OSCE. D'emblée, l'auteur avance l'hypothèse que l'UE prend de plus en plus de place dans les trois domaines qui intéressent particulièrement le Canada depuis le milieu des années 1980. À cela, il note au moins trois causes : la fin de la guerre froide,

l'avènement d'un monde dominé par l'économie de même que l'approfondissement et l'élargissement de l'UE. Bien plus, selon l'auteur, l'UE pourrait même éventuellement supplanter l'OTAN au premier rang des priorités canadiennes vis-à-vis de l'Europe (p.1).

Dans son analyse, Potter tient compte de cinq facteurs qui ont influencé la position du Canada et ses politiques à l'égard de l'UE. Au premier chef, il note l'accessibilité du marché européen aux exportations et aux investissements canadiens. Deuxièmement, il y a la nature de l'« architecture » institutionnelle de l'Union européenne. La relation bilatérale qui unit le Canada avec son voisin américain et le besoin que ressent Ottawa de diversifier ses relations avec des partenaires autres que les Américains et les Britanniques influencent aussi la politique européenne du Canada. En quatrième lieu, Potter considère que la perception que se font les élites canadiennes (particulièrement les bureaucrates) de l'Union européenne façonnent aussi l'attitude canadienne. Enfin, le fait que les Européens et les Américains ont souvent considéré que la relation transatlantique se basait sur deux piliers (l'un européen et l'autre nord-américain), alors que les autorités canadiennes ont toujours cherché à faire entendre une troisième voix, joue aussi un rôle structurant sur les positions canadiennes envers l'Europe (pp. 4-5).

L'ouvrage comporte trois parties distinctes. Potter étudie d'abord, d'une perspective historique, la position économique canadienne par rapport au processus d'intégration européenne depuis les années 1950 jusqu'au traité